

Pour
consulter
chaque
semaine
les
annonces
légales,
et appels
d'offres

n'hésitez
pas !
Abonnez-
vous 65 €
annuel
sur notre
site:

www.pa84.fr

Paiement
en ligne
sécurisé

APPEL D'OFFRES



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE SORQUES - M. Thierry LAGNEAU - Maire - Route d'Entraigues
BP 20810 - 84706 Sorques - Tél : 04 90 38 71 00
Référence acheteur : 2018/11 - L'avis implique un marché public

Objet : TRAVAUX CIMETIERE
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Lot N° 1 : construction de caveaux 2 places avec variante obligatoire : fourniture et pose d'une fontaine au carré musulman
Lot N° 2 : construction de oses de columbarium
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
40% Prix
Le mémoire technique est décliné en sous-critères :
- Disposition en matière de gestion environnementale - Mode opératoire et organisationnel
- organisation et préparation du chantier et matériel à faibles nuisances - Savoir faire de l'entreprise pour 60%
- Moyens humains (descriptif précis du personnel affecté au chantier par lots) pour 40%
Remise des offres : 11/09/2018 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 17/08/2018
8824035



Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur : Commune de GOULT 31 place Jean Moulin - 84220 GOULT - Correspondant : mairie-goulut@wanadoo.fr
Type de procédure : Procédure adaptée
Objet du marché : Souscription des contrats d'assurance pour la COMMUNE DE GOULT
Caractéristiques principales : Réalisation continue de prestations homogènes sur une durée maximale de 4 ans à compter du 01/01/2019
Des variantes sont-elles prévues en compte : NON
Présentation des lots :
- Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes
Classification CPV : Objet principal : 85610000-3
- Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes
Classification CPV : Objet principal : 85610000-0
- Lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes
Classification CPV : Objet principal : 8561110-0
- Lot 4 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus
Classification CPV : Objet principal : 8561000-9
Conditions relatives au marché : Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : En application l'article 46 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et au vu des conditions spécifiques requises en matière de marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandat.
Critères de sélection des candidatures : Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités énoncées dans le règlement de consultation.
Sélection : tous les candidats ayant satisfait aux exigences réglementaires (articles 48 à 54 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) et possédant les capacités professionnelles, techniques et financières jugées suffisantes. Dans l'éventualité d'une co-traitance, chaque co-traitant devra présenter ses justifications.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.
Date limite de réception des offres : vendredi 5 octobre 2018 à 12h
Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Adresse où elles doivent être transmises : Commune de GOULT 31 place Jean Moulin 84220 GOULT
Les offres peuvent être également déposées, conformément au règlement de consultation, sur la plateforme de dématérialisation : e-marchespublics.com
Dossier de consultation des entreprises est intégralement et gratuitement téléchargeable sur le site Internet : e-marchespublics.com
Renseignements complémentaires : Pour tout renseignement d'ordre administratif et/ou technique et adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Commune de GOULT 31 place Jean Moulin 84220 GOULT - Tél : 04.90.72.20.16 FAX : 04.90.72.28.14 MAIL : mairie-goulut@wanadoo.fr CONTACT : Mme KROB Véronique
Procédure de recours : En stance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes - Adresse : Tél : 04 68 27 37 00 - 8 août 2018
PRÉSENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR
LOT N°1 - 1- DESCRIPTION SUCCINCTE : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes 2- CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 85610000-3 - 3- QUANTITÉ OU ÉTENDUE : A titre indicatif la Surface estimée à environ 5 200m² - 4- INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT : 5- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS : Formulaire de base : NEANT. Formulaire alternative 1 : 1 000€

Le critère valeur technique de l'offre sera analysé en application des sous-critères suivants :
- biens assurés - noté sur 5 points
- événements garantis - noté sur 5 points
- montant des garanties - noté sur 5 points
- méthode d'indemnisation - noté sur 5 points
- franchises - noté sur 5 points
Le critère prix sera analysé par application de la formule suivante: tarif moins client/tarif du candidat X 25
LOT N°2 - 1- DESCRIPTION SUCCINCTE : Assurance des responsabilités et des risques annexes 2- CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 85610000-0 - 3- QUANTITÉ OU ÉTENDUE : A titre indicatif la Surface estimée à environ 355 000€ - 4- INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT : 5- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS : Formulaire de base : NEANT. Formulaire alternative 1 : 1 000€

Le critère valeur technique de l'offre sera analysé en application des sous-critères suivants :
- structure du contrat - noté sur 5 points
- étendue des garanties - noté sur 10 points
- montant des garanties - noté sur 5 points
- franchises - noté sur 5 points
Le critère prix sera analysé par application de la formule suivante: tarif moins client/tarif du candidat X 25
LOT N°3 - 1- DESCRIPTION SUCCINCTE : Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes 2- CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 8561110-0 - 3- QUANTITÉ OU ÉTENDUE : A titre indicatif le Nombre de véhicules : environ 12 véhicules et engins 4- INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT : 5- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS : Formulaire de base : 75 € pour les cycles
- 150€ pour les véhicules « légers » (inférieur ou égal à 3,5 T)
- 300€ pour les véhicules « lourds » (plus de 3,5 T)
Formulaire Alternative : 75 € pour les cycles
- 300€ pour les véhicules « légers » (inférieur ou égal à 3,5 T)
- 600€ pour les véhicules « lourds » (plus de 3,5 T)
Le critère valeur technique de l'offre sera analysé en application des sous-critères suivants :
- véhicules assurés - noté sur 5 points
- garanties accordées - noté sur 5 points
- garanties annexes - noté sur 5 points
- gestion du contrat - noté sur 5 points
- franchises - noté sur 5 points
Le critère prix sera analysé par application de la formule suivante: tarif moins client/tarif du candidat X 25
LOT N°4 - 1- DESCRIPTION SUCCINCTE : Assurance de la protection Fonctionnelle des agents et des élus 2- CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) : 85611100-3 - QUANTITÉ OU ÉTENDUE : A titre indicatif : - Masse salariale environ : 355 000€
- Nombre d'agents : 15 - 4- INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE

DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT : 5- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS : Le critère valeur technique de l'offre sera analysé en application des sous-critères suivants :
- étendue des garanties - noté sur 10 points
- montant des garanties - noté sur 10 points
- seul d'intervention - noté sur 5 points
Le critère prix sera analysé par application de la formule suivante: tarif moins client/tarif du candidat X 25
Le critère prix sera analysé par application de la formule suivante: tarif moins client/tarif du candidat X 25
3823018

VENTES IMMOBILIÈRES

Cabinet de la SELARL BONNENFANT
ROCHELÉMAIGNE GREGORI ROUSSEL-HEYER,
Avocat, 30 bis boulevard Raspail 84000 AVIGNON
Tél : 04.90.86.85.81

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION :

LE JEUDI VINGT-SEPTIÈME DEUX-MILLE-DIX-HUIT À QUATORZE HEURES (Jeudi 20 septembre 2018 à 14h00) à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON, au Palais de Justice de la ville - 2, Boulevard Limbert - 84000 AVIGNON, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, EN UN LOT UNIQUE, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :
Sur la commune de PERTUIS (84) : 32, Rue Gustave Langon dans un immeuble soumis au régime de la copropriété cadastré Section CI N°116 :
- Le lot NUMERO DOUZE (N°12) : La propriété primitive et particulière d'un appartement sis au rez-de-chaussée à gauche en regardant la façade Sud de l'immeuble, comprenant : entrée, montage d'escalier, vestibule, double WC, cellier, cuisine, salle à manger, puits dans la salle à manger, terrasse couverte.
- Ainsi que les 2/51/1000ème indivis de la propriété de l'ensemble du sol et des parties communes.
- Le lot NUMERO QUINZE (N°15) : La propriété primitive et particulière au premier étage d'une chambre, salle de bains, pailleur de l'escalier provenant du lot NUMERO DOUZE (N°12).
- Et les 85/1000ème indivis de la propriété de l'ensemble du sol et des parties communes.
- Le lot NUMERO SEIZE (N°16) : La propriété primitive et particulière au 2ème étage de deux chambres, salle de bains, double WC, cellier, cuisine, salle à manger, puits dans la salle à manger, terrasse couverte.
- Et les 140/1000ème indivis de la propriété de l'ensemble du sol des parties communes.
MISE A PRIX : CINQUANTE-CINQ-MILLE EURO (55.000 €), outre les charges.
Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat inscrit au Barreau d'AVIGNON.
Occupation : Les biens sont occupés par l'un des propriétaires actuels.
L'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente, devra verser à l'Avocat une somme représentant 10% du montant de la mise à prix de chacun des lots, avec un minimum de 5.500 €, par chèque de banque, ainsi que le montant total des frais préfixés.
Mise : Jeudi 08 septembre 2018 de 10h00 à 11h30 sur place.
Pour tous renseignements, s'adresser :
- Au Cabinet de la SELARL BONNENFANT ROCHELÉMAIGNE GREGORI ROUSSEL-HEYER
- 30 Bis, Boulevard Raspail - 84000 AVIGNON, Tél 04.90.86.85.81 le matin,
- Ou au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON, où le cahier des conditions de vente a été déposé.
Signé : l'Avocat, Maître Anne-Isabelle GREGORI
3823010

AVIS ADMINISTRATIFS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PROJET DE RÉVISION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ DE LACOSTE

Le public est informé que, par arrêté municipal, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Règlement Local de Publicité (RLP).

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 32 jours consécutifs, du Lundi 03 septembre au Jeudi 04 octobre 2018 inclus.

Le Juge de l'Exécution du Règlement Local de Publicité a pour objet de :
- Prendre en compte la loi du 12 juillet 2010 et son décret d'application 30 janvier 2012 qui apportent de nouvelles restrictions (règles de densité, restrictions concernant la publicité lumineuse) mais aussi de nouvelles possibilités (publicités publiques, micro affichage...)
- Lutter contre les pollutions visuelles en prenant en compte les dispositions de la Charte éditoriale du Parc Naturel Régional du Luberon révisée.

- Prendre en compte les enjeux paysagers à travers un traitement privilégié du centre ancien, des entrées de ville et des axes structurants.
- Prendre en compte les nouvelles limites de l'agglomération et les nouveaux quartiers urbains.

- Proposer des règles sur la totalité du territoire communal afin de préserver les paysages agricoles et naturels.
- Prendre en compte les besoins des activités implantées ces dernières années, sur la commune.

M. Mathias HAUPTMANN Maire de la commune de LACOSTE est responsable du projet.
Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès du Service Urbanisme aux Jours et heures d'ouverture habituelle de la mairie.

Monsieur Jacques SUBE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuilles non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux Jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie, soit : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00.

Un poste informatique sera également mis à disposition en mairie aux Jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie pour une consultation du dossier en version numérique. Le dossier sera également consultable sur le site Internet de la commune www.lacoste-84.com.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du Règlement Local de Publicité et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante :
urbanisme@lacoste-84.com avec mention de l'objet du courriel suivant : Observations RLP pour commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie les Jours suivants :

- le Lundi 3 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le vendredi 21 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le mardi 25 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le jeudi 4 octobre 2018 de 13h00 à 15h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux Jours et heures habituelles d'ouverture que sur le site Internet de la commune : www.lacoste-84.com

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site Internet suivant : www.lacoste-84.com

Les personnes intéressées peuvent, sur demande et à leurs frais, obtenir communication de ces pièces.
Après l'enquête publique le projet de révision du règlement local de publicité, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal
3823001



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PROJET DE REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE DE LACOSTE

Le public est informé que, par arrêté municipal, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Règlement Local de Publicité (RLP). Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 32 jours consécutifs, du Lundi 03 septembre au Jeudi 04 octobre 2018 inclus.

- La révision du Règlement Local de Publicité a pour objectif de :
- Prendre en compte la loi du 12 juillet 2010 et son décret d'application 30 janvier 2012 qui apportent de nouvelles restrictions (règles de densité, restrictions concernant la publicité lumineuse) mais aussi de nouvelles possibilités (bâches publicitaires, micro-affichage...)
 - Lutter contre les pollutions visuelles en prenant en compte les dispositions de la Charte signalétique du Parc Naturel Régional du Luberon révisée.
 - Prendre en compte les enjeux paysagers à travers un traitement privilégié du centre ancien, des entrées de ville et des axes structurants.
 - Prendre en compte les nouvelles limites de l'agglomération et les nouveaux quartiers urbanisés.
 - Proposer des règles sur la totalité du territoire communal afin de préserver les paysages agricoles et naturels.
 - Prendre en compte les besoins des activités implantées ces dernières années, sur la commune.

M. Mathias HAUPTMANN Maire de la commune de LACOSTE est responsable du projet. Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès du Service Urbanisme aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

Monsieur Jacques SUBE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00.

Un poste informatique sera également mis à disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie pour une consultation du dossier en version numérique. Le dossier sera également consultable sur le site Internet de la commune www.lacoste-84.com

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du Règlement Local de Publicité et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante :

urbanisme@lacoste-84.com avec mention de l'objet du courriel suivant : « Observations RLP pour commissaire enquêteur ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie les jours suivants :

- le lundi 3 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le vendredi 21 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le mardi 25 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le jeudi 4 octobre 2018 de 13h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture que sur le site Internet de la commune : www.lacoste-84.com

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site Internet suivant : www.lacoste-84.com

Les personnes intéressées peuvent, sur demande et à leurs frais, obtenir communication de ces pièces.

Après l'enquête publique le projet de révision du règlement local de publicité, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal

3826044

le c h o
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

**SAISISSEZ VOTRE
ANNONCE LÉGALE
EN LIGNE**

www.pa84.com

- ✓ Facilité, simplicité, paiement sécurisé,
- ✓ Attestation de parution dans votre boîte mail



**ECOLE DES AVOCATS
CENTRE SUD**

AGENDA DES FORMATIONS

Le 07/09/2018

Droit commercial, des affaires et de la concurrence

THÈME : Journée des entreprises en difficulté - En partenariat d'appel de Montpellier et l'ENM

INTERVENANT(S) : CHABAUD Jean-Marie

HORAIRE : 9h-12h et 13h30-16h30 / DURÉE : 8h / PRIX : 180€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine

THÈME : L'acte d'avocat en droit de la famille en partenariat av

INTERVENANT(S) : HOUARI Fadela

HORAIRE : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Le 14/09/2018

Procédure civile

THÈME : Les actualités en procédure civile

INTERVENANT(S) : BOISSIER Philippe

HORAIRE : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Le 14/09/2018

Vie professionnelle

THÈME : Valoriser et justifier ses honoraires

INTERVENANT(S) : DOGNIN Carine

HORAIRE : 9h-12h et 14h-17h / DURÉE : 6h / PRIX : 180€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Le 14/09/2018

Droit commercial, des affaires et de la concurrence

THÈME : Journée droit des affaires : L'actualité des contrats des usages

INTERVENANT(S) : CHATAIN Lise, GRIGNON Philippe, MOUSSE

HORAIRE : 9h-12h et 14h-17h / DURÉE : 6h / PRIX : 180€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Le 14/09/2018

Droit fiscal et droit douanier

THÈME : Avoir une meilleure connaissance du contrôle fiscal

INTERVENANT(S) : BATOL Patrice

HORAIRE : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Le 14/09/2018

Droit des sociétés

THÈME : Les distributions régulières et occultes de dividendes (aspects juridiques et fiscaux)

INTERVENANT(S) : BALDO Jean-Marie

HORAIRE : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Vie professionnelle

THÈME : Droits et obligations de l'avocat en matière d'honneur

INTERVENANT(S) : DUMAS LAIROLLE Maurice

HORAIRE : 9h-13h / DURÉE : 4h / PRIX : 120€ / CAPACITÉ : 50 pers.

Enquêtes publiques

18002349



Avis d'enquête publique

PROJET DE REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE DE LACOSTE

Le public est informé que, par arrêté municipal, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Règlement Local de Publicité (RLP).

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 32 jours consécutifs, du Lundi 03 septembre au Jeudi 04 octobre 2018 inclus.

La révision du Règlement Local de Publicité a pour objectif de :

- Prendre en compte la loi du 12 juillet 2010 et son décret d'application 30 janvier 2012 qui apportent de nouvelles restrictions (règles de densité, restrictions concernant la publicité lumineuse) mais aussi de nouvelles possibilités (bâches publicitaires, micro affichage...)

- Lutter contre les pollutions visuelles en prenant en compte les dispositions de la Charte signalétique du Parc Naturel Régional du Luberon révisée.

- Prendre en compte les enjeux paysagers à travers un traitement privilégié du centre ancien, des entrées de ville et des axes structurants.

- Prendre en compte les nouvelles limites de l'agglomération et les nouveaux quartiers urbanisés.

- Proposer des règles sur la totalité du territoire communal afin de préserver les paysages agricoles et naturels.

- Prendre en compte les besoins des activités implantées ces dernières années, sur la commune.

Mathias HAUPTMANN Maire de la commune de LACOSTE est responsable du projet.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès du Service Urbanisme aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

Monsieur Jacques SUBE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit : **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00.**

Un poste informatique sera également mis à disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie pour une consultation du dossier en version numérique. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune www.lacoste-84.com

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du Règlement Local de Publicité et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante :

urbanisme@lacoste-84.com avec mention de l'objet du courriel suivant : « Observations RLP pour commissaire enquêteur ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie les jours suivants :

- le lundi 3 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le vendredi 21 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le mardi 25 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le jeudi 4 octobre 2018 de 13h00 à 16h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture que sur le site internet de la commune : www.lacoste-84.com

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site Internet suivant : www.lacoste-84.com

Les personnes intéressées peuvent, sur demande et à leurs frais, obtenir communication de ces pièces.

Après l'enquête publique le projet de révision du règlement local de publicité, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

NOS SERVICES

- Insertion au BODACC des ventes, cessions, apports de fonds artisanal ou de commerce
- Publication de vos annonces légales et judiciaires sur tous les départements français
- Transmission des attestations par retour de fax et Mail
- Réalisation et affichage des placards publicitaires de ventes aux enchères publiques
- Réception des dernières annonces légales jusqu'au :

MERCREDI 12 H 00

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

Le vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h15

Contacts :

Responsable : Sandrine AVENA

Assistante : PATRICIA MARCHADIER

Relation clientèle : Isabelle PRIOU

☒ **04/90/80/66/31**

☒ **04/90/82/20/10**

**VOS ATTESTATION 24/24 ET 7/7 AVEC
NOTRE PLATEFORME THEMISIA**

ENQUÊTES PUBLIQUES

18002350



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE DE LACOSTE

Le public est informé que, par arrêté municipal, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Règlement Local de Publicité (RLP).

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 32 jours consécutifs, du Lundi 03 septembre au Jeudi 04 octobre 2018 inclus.

La révision du Règlement Local de Publicité a pour objectif de :

- Prendre en compte la loi du 12 juillet 2010 et son décret d'application 30 janvier 2012 qui apportent de nouvelles restrictions (règles de densité, restrictions concernant la publicité lumineuse) mais aussi de nouvelles possibilités (bâches publicitaires, micro affichage...)

- Lutter contre les pollutions visuelles en prenant en compte les dispositions de la Charte signalétique du Parc Naturel Régional du Luberon révisée.
- Prendre en compte les enjeux paysagers à travers un traitement privilégié du centre ancien, des entrées de ville et des axes structurants.
- Prendre en compte les nouvelles limites de l'agglomération et les nouveaux quartiers urbanisés.

- Proposer des règles sur la totalité du territoire communal afin de préserver les paysages agricoles et naturels.
- Prendre en compte les besoins des activités implantées ces dernières années, sur la commune.

Mathias HAUPTMANN Maire de la commune de LACOSTE est responsable du projet.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès du Service Urbanisme aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

Monsieur Jacques SUBE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit : **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00.**

Un poste informatique sera également mis à disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie pour une consultation du dossier en version numérique. Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune www.lacoste-84.com

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du Règlement Local de Publicité et consigner éventuellement ses observations et propositions sur le registre d'enquête ou bien les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie ou par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@lacoste-84.com avec mention de l'objet du courriel suivant : « Observations RLP pour commissaire enquêteur ».

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales à la mairie les jours suivants :

- le lundi 3 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le vendredi 21 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le mardi 25 septembre 2018 de 14h00 à 17h00
- le jeudi 4 octobre 2018 de 13h00 à 16h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture que sur le site internet de la commune : www.lacoste-84.com

Les informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site Internet suivant : www.lacoste-84.com

Les personnes intéressées peuvent, sur demande et à leurs frais, obtenir communication de ces pièces.

Après l'enquête publique le projet de révision du règlement local de publicité, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

RÉDACTION

Rédacteur en chef
Yves THETIOT

Tél : 06 24 73 63 56

Mail : y.thetiot@riccobono.fr

Rédacteur en chef adjoint
Thierry FERAUD

Tél : 06 22 69 81 59

Mail : t.feraud@riccobono.fr

Journaliste (sorties, loisirs)

Alexandre VALERA

Tél : 06 12 81 32 73

Mail : a.valera@riccobono.fr

VOTRE ACCÈS
AU REGISTRE DU
COMMERCE ET DES
SOCIÉTÉS !



infogreffe.fr
Les Greffes des Tribunaux de Commerce